AU FIL DE THÈREVAL

Le journal municipal de Thèreval





3 QUESTIONS À GILLES QUINQUENEL, MAIRE DE THÈREVAL

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS APPORTÉES À CE NOUVEAU BUILLETIN MUNICIPAL ?

Ce bulletin est réalisé en interne et je remercie Camille, agent de la commune, en charge de la communication. Cette nouvelle formule reste simple, et la commission communication a souhaité en faire un document moderne et aéré.

A chaque numéro, vous retrouverez les mêmes rubriques (zoom, retour en images, page culture, nos écoles, etc.).

Des séries de photos permettront de faciliter la compréhension du bulletin, et à ce sujet, un concours photo va être lancé en septembre.



LE BUDGET 2021 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. QUELLES EN SONT LES GRANDES LIGNES ?

Concernant le fonctionnement, à noter un résultat tout à fait satisfaisant de 391 867 € fin 2020, et la reprise de 298 340 € en autofinancement en 2021. C'est le signe d'un budget sain.

Depuis la création de la commune nouvelle, le budget est proposé sans augmentation des impôts.

Concernant les investissements, plusieurs projets structurants sont engagés. Parmis ceux-ci, je retiendrai la réhabilitation de l'ancienne pharmacie, la sécurisation des abords de nos deux écoles, d'importants travaux de voiries, la création d'un préau à l'école de La Chapelle Enjuger et la première tranche de travaux de rénovation de l'école d'Hébécrevon, projet subventionné par le Plan de relance de l'État.

QUE PENSEZ-VOUS DU PROJET DE DÉVIATION DE SAINT-GILLES ?

Le conseil municipal s'est prononcé contre ce projet.

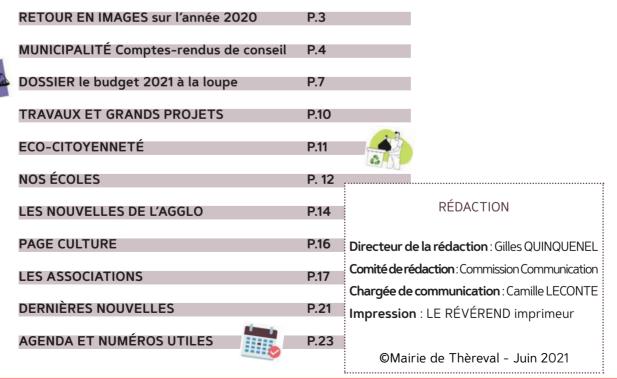
De nombreux préjudices ont été signalés et la commune de Thèreval ne peut pas être une nouvelle fois impactée par un projet routier.

Ce projet est consommateur de 20 ha de terres agricoles et présente de réelles nuisances vis-à-vis des riverains, ou d'impacts importants sur l'environnement, le bocage et la biodiversité.

Il me semble plus sage et de bon sens que le conseil départemental modifie son projet.

J'invite la population à faire part de son avis lors de la période de concertation prévue en septembre prochain.

SOMMAIRE



RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2020



Saint-Lô Agglo et la commune de Thèreval se mobilisent pour les commerçants et artisans du territoire.



Nouveau médecin à Thèreval, septembre 2020. Signature d'une convention avec la CPAM.

NOUS SOMMES TOUS ESSENTIELS



saison culturelle au Triangle, bien vite interrompue... «Divano Dromensa», le 9 octobre 2020.

Storm Storm

Réhabilitation de la mairie, nouveau logo, nouveau site internet : Thèreval affirme son identité.



1492

Cest le nombre de visites sur le nouveau site internet de la commune, www.thereval.fr, en ligne depuis le 16 mars 2021.



MUNICIPALITÉ COMPTES DENDUS DE CONSI

COMPTES-RENDUS DE CONSEIL

PLAN DE RELANCE

RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE

La commune envisage une rénovation thermique complète du groupe scolaire d'Hébécrevon.

Un audit énergétique a été réalisé fin 2019, suivant les préconisations de l'Ademe. Cette étude a confirmé que le chauffage au gaz représentait le principal poste de consommation d'énergie et qu'il convenait d'améliorer la performance thermique du bâtiment et du système de chauffage.

Au vu de ces éléments, un projet de rénovation complète de cette école est envisagé dans le cadre du plan de relance, et une subvention a été accordée par l'État à hauteur de 40%.

Le Cabinet Lamare a été retenu comme architecte du projet (8% d'honoraires), et les travaux sont estimés à 524 000 € HT.

Une subvention complémentaire sera sollicitée auprès du Conseil départemental.

Après mise en concurrence, la Banque des Territoires a été retenue pour un emprunt de 250 000 € sur 15 ans, à taux fixe de 0.55% pour compléter le financement de ce projet.

Les plans devraient être présentés au conseil municipal avant l'été. Le début des travaux est envisagé fin 2021 pour se terminer fin 2022.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Le SDEM50 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche) réalisera des travaux d'effacement de réseaux électriques.

Cité Laurence : estimation des travaux à 72 000 €, participation de la commune à hauteur de 26 100 €.

Rue du Pont Crochu : estimation des travaux à 120 000€, participation de la commune à 42 000 €.

Rue des Magnolias : estimation des travaux prévus à 81 000 €, participation communale à hauteur de 21 000 €.

Parking arrière, Place de la Fontaine (rénovation de l'éclairage public) : estimation des travaux à 2 300 €, participation de la commune à 1 380 €.

L'effacement des réseaux «Rue du Pont Crochu» est envisagée en 2022, avec des travaux de trottoirs et de voies piétonnes.

TRAVAUX

MAISON TERTIAIRE | EX-PHARMACIE

Le coût des travaux est arrêté à 546 197 € HT sans les aménagements prévus au 2ème étage (cloisons, sanitaires, etc.)

L'État a confirmé sa participation à hauteur de 30% et une demande de subvention est sollicitée auprès du Conseil Régional (15%) et du Conseil départemental (4%).

Une demande de subvention européenne est également sollicitée pour le projet d'espace destiné au télétravail. Une enquête a été lancée à ce sujet et plusieurs personnes ont fait connaître leur intérêt pour ce projet.

Un emprunt de 430 000 € a été sollicité, et le conseil municipal a retenu le Crédit Agricole pour un taux de 0.9% sur 25 ans. Cet emprunt sera remboursé par les locataires.



URBANISME

LOTISSEMENT «LES OMBELLES»

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement « Les Ombelles », le bornage définitif ayant été réalisé, il est donc possible de procéder à la signature des compromis et actes de vente des parcelles auprès du notaire.

Il est rappelé qu'à ce jour, 28 parcelles sur 30 sont préréservées ainsi que le macrolot n°1 (6 maisons locatives pour personnes agées). Le prix de vente des lots a été fixé à la parcelle et non au m² selon délibération du 4 juin 2019, à savoir, de 23 500 € pour 359m² environ, à 44 000 € pour les plus grandes superficies (772 m² environ).

Plusieurs observations ont été formulées au sujet des talus et haies pré-plantées envisagés sur les parcelles privées. Certaines parcelles étant assez petites, cette formule semble être un frein à certains projets.

Après examen de ces remarques et suite à la réunion de travail de la commission bâtiments-urbanisme en date du 26 mars dernier, il est proposé de supprimer les plantations sur domaine privé et de les mettre en œuvre sur le domaine public lorsque c'est possible.

Pour toute information, contactez la mairie

JUSTICE CITY-PARK

Une plainte a été déposée au sujet de l'implantation du «city-park». Le cabinet d'avocats «Concept Avocats» a été retenu pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

Monsieur le Maire rappelle que cet espace de jeux a été mis en place par Saint-Lô Agglo, et qu'il apporte un réel service aux jeunes. Son emplacement est bien situé, à proximité du pôle sportif, et pas trop éloigné de l'école. Un arrêté municipal a été pris pour réglementer l'usage de cet équipement. Il est fortement conseillé aux jeunes d'utiliser un ballon en mousse et le respect du réglement affiché est impératif afin d'éviter toute difficulté avec les riverains.

Le Tribunal administratif sera amené à statuer sur cette plainte.



MAISON MÉDICALE

Deux professionnels de santé ont décidé de s'associer pour exercer leur fonction de kinésithérapie à la Maison de santé. Trois kinésithérapeutes exercent actuellement leur activité à la Maison de santé.

Il est également prévu l'installation d'une pédicure/ podologue dans les prochains mois, suite au transfert de la sage-femme dans ses locaux privés.

À ce jour, 21 professionnels de santé exercent leur activité sur la commune de Thèreval. Cette offre de soins est réellement exemplaire.

AFFAIRES SCOLAIRES DEMANDE DE SUBVENTION | CLASSE NUMÉRIQUE

L'Académie de Normandie n'a pas retenu le projet de classe numérique de la 4ème classe à l'école de La Chapelle Enjuger.

Un investissement de 6 152.19 € TTC a toutefois été réalisé par la commune pour ce projet.



Le frelon asiatique est arrivé dans le département de la Manche en 2011. Grâce au soutien du Conseil départemental et des collectivités locales, un programme de lutte collective a été mis en place depuis 2016. La commune de Thèreval y adhère (85 € par an).

BON A SAVOIR

Un premier nid de frelons asiatiques a été déclaré en mairie, au mois d'avril

Restez vigilants : Sous les charpentes de toitures, dans les abris de jardin, ou

encore à la cîme des arbres.... le printemps et le début de l'été sont propice au développement des nids de frelons asiatiques.

Toute présence de nids de frelons asiatiques doit être signalée à la mairie. Sa destruction est prise en charge par la collectivité.

AGENTS COMMUNAUX CRÉATION D'UN POSTE D'AIDE-CANTINE ÉCOLE DE LA CHAPELLE ENJUGER

Un poste d'agent aide-maternelle/cantine a été créé du 1er mars au 31 août 2021 pour la cantine, grâce à un dispositif proposé par le Conseil départemental.

Le Conseil départemental verse une aide financière à l'employeur à hauteur de 95% du SMIC horaire brut, dans la limite de 7 heures de travail hebdomadaire.

GESTION DU PERSONNEL

La demande de mutation d'un agent vers la commune de Marigny-le-Lozon a été acceptée par la collectivité.

Afin de préparer les départs (retraite et mutation) de 2 agents du service technique, une réorganisation est nécessaire. Le choix a été fait de procéder au remplacement par voie interne des agents, et de mettre fin aux renforts de personnel de mai à septembre.

Il est également envisagé de recruter des emplois d'été en juillet et août, permettant à des jeunes d'être accueillis.

DÉPART EN RETRAITE

Michel Girard exerce la fonction d'agent technique de la commune depuis 1990. L'âge de la retraite est arrivé, et Michel a décidé de quitter ses fonctions au 1^{er} juillet prochain.

Un grand merci pour son implication et pour ses qualités humaines.

Bonne et heureuse retraite

Michel!



ASSOCIATIONS

SUBVENTIONS VOTÉES | 2021

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales :

	Crédits votés 2021
Ecoles de Thèreval (selon projet)	8 000
Association des Parents d'Élèves Hébécrevon	350
Comité d'animation de l'école La Chapelle Enjuger	350
Anciens combattants Hébécrevon	180
Anciens combattants La Chapelle Enjuger	180
Club Soleil d'Automne Hébécrevon	350
Club de l'Amitié La Chapelle Enjuger	350
Comité des fêtes Hébécrevon	350
Comité des fêtes La Chapelle Enjuger	350
Société Communale Chasse Hébécrevon	350
La Boule Chapelaise	350
Association Pêche Aventure Hébécrevon (selon projet)	350
ESH – Section Course à pied Hébécrevon	350
Au Petit Bonheur Hébécrevon (Assistantes maternelles)	350
Amicale Cycliste du canton de Marigny (course à La Chapelle Enjuger)	100
Familles rurales (en lien avec la Ruche)	350
Prévention routière	100
UDAF	100
Ligue contre le cancer	100
Association des Paralysés de France	100
Donneurs de sang	100
Union des Artisans et Commerçants de Thèreval	350
Les Calmos Hébécrevon (selon projet)	350
Les P'tits doudous de Saint-Lô (si demande et projet)	100
Association Accès cité (malvoyants)	100
Bouillonnant Valthère	350
ACMPS (Professionnels de santé) (selon projet)	350
Estime et mieux être	350
Association VERTHA	350
Association Les Copains d'Antan	350
Bouillonnant Valthère - Projet « Territoires ruraux, territoires de culture »	2 500

A NOTER:

Augmentation de la subvention accordée aux écoles, comme annoncé lors de la campagne électorale. Cette aide (8 000€) permettra de cofinancer divers projets pédagogiques.

Les associations sportives affiliées à une Fédération sont subventionnées par Saint-Lô Agglo.

DOSSIER LE BUDGET 2021 À LA LOUPE

Le budget proposé est marqué par la prudence en matière de fonctionnement. Le résultat des différentes commissions et le Plan prévisionnel d'Investissement nous amènent à élaborer un budget 2021 permettant d'engager des projets structurants.

Au 31 décembre 2020, la commune a pu dégager un excédent global de 391 867.83 €, après affectation des résultats.

Cet excédent global est tout à fait satisfaisant.

Le budget de fonctionnement proposé intègre la mise en place de 200 000€ de «réserves», en vue notamment du rachat de la boulangerie de la Chapelle Enjuger. Le budget principal a été voté à l'unanimité.

Divers emprunts arriveront à échéance (68 875 €/an) au cours des cinq années à venir, ce qui permettra de dégager des marges convenables d'autofinancement. Un emprunt de 250 000 € sera sollicité en 2021

Suite à une analyse prospective 2021/2025, les divers investissements envisagés dans le futur seront réalisés sans augmenter l'endettement de la commune.

TAUX D'IMPOSITION

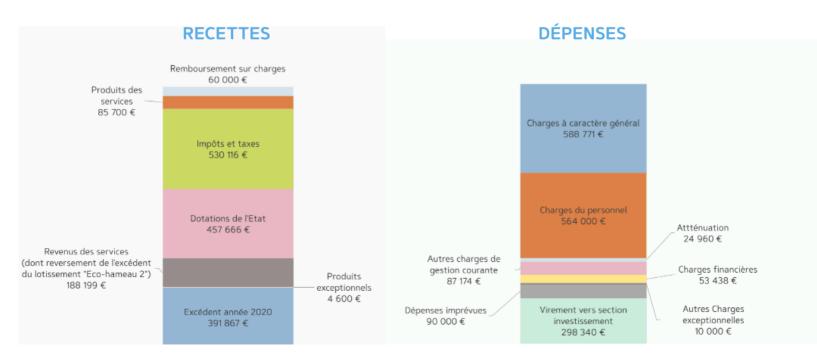
Concernant la fiscalité, le budget est réalisé sans augmentation des impôts.
Il s'établit comme suit :

Foncier bâti : 33.69%. Maintien du taux de l'année 2020 (12.27%) + la part départementale (21.42%).

Foncier non bâti : 33.45%. Maintien du taux de l'année 2020.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1718 548€



BUDGET D'INVESTISSEMENT | DÉPENSES



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS .70 000 €

Sécurisation près des écoles (10 000 €)

Aménagement de 4 aires de jeux pour enfants (60 000 €)



MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT 94 974 €

Service technique, dont achat d'un tracteur (43 000 €)

Refonte du site internet et nouvelle charte graphique (13 001 €)



BÂTIMENTS COMMUNAUX 175 134 €

Pôle de Santé (14 395 €)

Églises (7 746 €)

Rénovation de l'école d'Hébécrevon, 1ère tranche (110 000 €)

Création d'un préau, école de La Chapelle Enjuger (25 000 €)

Local associatif et espace pétanque, études et travaux de terrassement (52 500 €)

Mairie (25 884 €)



VOIRIE - PROGRAMME 2021

102 315 €

La Beaumerie (32 864 €)

La Croix de Pirou (4 107 €)

La Bucaille (18 155 €)

La Besnardière (17 000 €)

L'Oliverie (5 341 €)

Parking liaison, maison de santé (10 000 €)

Cité de Groucy (14 848 €)



EFFACEMENT DE RÉSEAUX

48 480 €

Rue des Magnolias (21 000 €)

Cité Laurence (26 100 €)

Cité du Printemps, remplacement de luminaires (1 380 €)



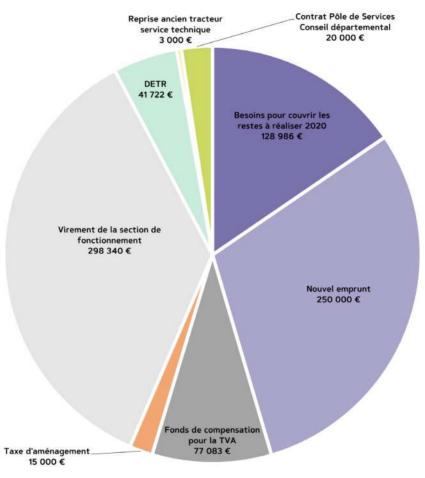
REMBOURSEMENT DES ÉCHÉANCES D'EMPRUNTS 150 000 €







FINANCEMENT DES DÉPENSES



BUDGETS ANNEXES

LOCAUX COMMUNAUX ET TERTAIRES 932 024 €

COMMERCES

Dernière année de portage par la commune.

EX-PHARMACIE

546 197 € de travaux.



Ces budgets annexes ont vocation à s'équilibrer financièrement grâce aux loyers et achats des parcelles.

BUDGETS «LOTISSEMENTS»

LOTISSEMENT «ECO-HAMEAU 2»

L'encaissement du dernier lot se fera courant 1er semestre 2021. Le budget dégagera ainsi un excédent de 83 681 € qui sera reversé dans le budget principal.

FUTUR LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE ENJUGER

Projet d'étude en phase finale. Crédits budgétaires (études et travaux de parking) de 32 000 €.

LOTISSEMENT «LES OMBELLES»

Budget d'un millon d'euros financé par la vente des parcelles.



TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

LOTISSEMENT «LES OMBELLES»

À ce jour, 28 parcelles sur 30 sont pré-réservées ainsi que le macrolot n°1, destiné à de la location collective (6 maisons pour personnes âgées).

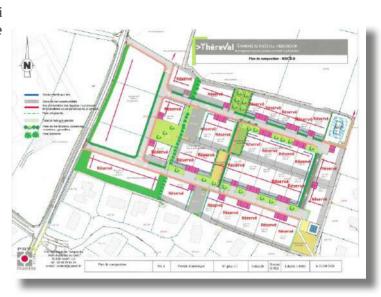
LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

29 000 m²
30 lots viabilisés proposés à la vente
2 macro-lots (6 et 12 logements collectifs)
31 200 € TTC : prix moyen de vente des parcelles

DES PARCELLES ENCORE DISPONIBLES

Certaines parcelles n'ont pas encore trouvé acquéreur. Renseignements en mairie.

Une étude est en cours pour un futur lotissement à La Chapelle Enjuger





UNE MAISON TERTIAIRE À THÈREVAL

LE PROJET

Situé au cœur du bourg, cet espace doit naturellement retrouver son usage initial de services. Un premier projet architectural a été proposé par Mme Lerouxel, Architecte.

Le bâtiment sera réhabilité dans sa totalité, et les 86 m² de surface au sol seront aménagés afin d'abriter plusieurs professions, espaces de travail et de convivialité.

Le Docteur Martin Hellegouarch, arrivé dans la commune l'été dernier, installera son cabinet médical au dernier étage de l'immeuble, desservi par un ascenseur. Les travaux devraient se terminer au 1er trimestre 2022.



CONCEPTION D'UN TIERS-LIEU

La municipalité s'est rapprochée du Relais d'Entreprises, bureau d'étude spécialisé dans l'implantation d'espaces de travail partagé sur tout le territoire français - afin de concevoir cette nouvelle offre de service dans la commune.

Avec ce projet, des espaces et des matériels adaptés pourront être mis à disposition d'étudiants, de télétravailleurs ou toute autre personne.

ECO-CITOYENNETÉ

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

DÉJECTIONS CANINES

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

Une campagne d'information est réalisée sur notre collectivité afin de sensibiliser les propriétaires des chiens.



Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble

pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Règlement sanitaire départemental.

NUISANCES SONORES

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique. Code pénal: R 623-2 - Code santé publique: R 1337-1.

NIDIFICATION DES OISEAUX



VOISINS-CITOYENS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués, selon le bon usage, que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

ET VOUS, VOUS FERIEZ ÇA?



Saint-LA ADOPTEZ LES BON GESTES, AVEC L'AGGLO

- Je ne dépose pas mes déchets au pied des conteneurs de tri ou des bacs
- Je sors mes ordures ménagères la veille au soir du jour de collecte
- Je respecte les jours de collecte indiqués sur mon calendrier
- Je rentre ma poubelle une fois la collecte effectuée
- Je ne surcharge pas mon sac poubelle et je ne tasse pas mon bac (celui-ci doit être fermé)
- Je ne mets pas de verre (emballages, bouteilles, pots de confiture, bocaux) dans les ordures ménagères résiduelles
- J'utilise les conteneurs de tri pour déposer mes déchets entre 7h et 21h pour respecter le repos de mes voisins
- Je ne présente pas de cartons à la collecte des emballages ou ordures ménagères mais je les porte en déchèterie
- Je ne dépose pas d'objets encombrants ou de déchets verts à la collecte mais les dépose en déchèterie



LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 ONT DÉBUTÉ!

Cette année, rendez-vous directement en mairie pour procéder à l'inscription de vos enfants.

Bon à savoir : chacun des groupes scolaires vous propose un service de cantine et de garderie.



HÉBÉCREVON

E3D = ÉCOLE EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année dernière, nous avons obtenu le label E3D et engageons notre école vers une démarche de développement durable.

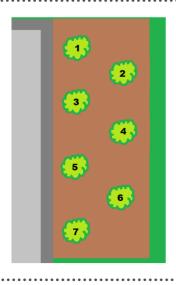


Voici les actions réalisées et en cours pour cette année :

- Le tri des déchets au sein de l'école : 1 fois par semaine, un groupe d'élèves récupère les déchets « bleu » et « jaune » dans toutes les classes, et les apporte au conteneur.
- La biodiversité : mise en place d'un composteur et d'hôtels à insectes, réalisés par la classe des GS/CP.
 - La plantation d'arbres fruitiers, derrière la médiathèque.
- La collecte de bouchons (plastique/capsule et liège), de fournitures scolaires.
 - L'installation d'une cuve, récupérateur d'eau de pluie.

Les enfants et Bruno, agent communal, lors de la plantation des arbres fruitiers

Merci au bassin de formation pour l'achat des arbres fruitiers, des hôtels à insectes ; à l'entreprise Plasteau qui nous offre la cuve ; à la municipalité pour l'installation de la cuve et la plantation des arbres en collaboration des élèves de CM1/CM2 ; aux élèves pour leur implication dans ce projet.



LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ONT PLANTÉ PLUSIEURS ESSENCES D'ARBRES FRUITIERS DERRIÈRE LA MÉDIATHÈQUE.

Saurez-vous retrouver ces essences?

Rendez-vous sur place pour découvrir ces nouvelles plantations qui porteront leurs fruits très bientôt...

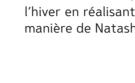
INDICES:

Poirier «Conférence» - Poirier «Doyenné du Comice» - Pommier «Jonagold» Pommier «Boskoop rouge» - Pommier «Reine des Reinettes» Poirier «Louise Bonne» - Pommier «Reine grise du Canada»

LA CHAPELLE ENJUGER



Vous les reconnaissez? Une nouvelle fois, l'équipe d'animation du SDEM50 (Syndicat d'Énergies de la Manche), est intervenue auprès des classes de GS/CP, CE et CM afin de les sensibiliser aux gestes éco-citoyens. Les CM ont pu étudier les déperditions de chaleur.



Les élèves de GS, CP sont entrés dans l'hiver en réalisant un arbre d'hiver à la manière de Natasha Wescoat.



Les Maternelles ont étudié Hansel et Gretel. Ils ont pu remporter leur maison en pain d'épices.



En ces temps incertains où la crise sanitaire nous conduit au repli sur soi, les élèves de CM ont travaillé sur la correspondance: ils ont posté leurs correspondances.



5 Les GS, CP ont étudié Auguste Herbin.



Les GS /CP ont fait «leur petit carnaval».

> Musique en maternelle, étude de plusieurs instruments et fabrication d' un tambour.





LES NOUVELLES DE L'AGGLO Saint-Lô



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS... **IMPORTANTS CHANGEMENTS EN 2022!**

Les changements à venir en 2022 seront les suivants :

- Pour les déchets résiduels (ceux qui ne peuvent être recyclés): Chaque foyer sera doté d'un bac individuel dont la contenance sera adaptée à la taille du ménage.
- Collecte 1 fois par semaine sur les zones agglomérées de + de 2000 habitants (Saint-Lô, Agneaux, Torigni-sur-Vire, Marigny). Les campagnes ne sont pas concernées.
- Collecte une semaine sur deux sur le reste du territoire. Fréquences supplémentaires possibles pour les professionnels moyennant le paiement d'une redevance complémentaire.



CONCERNANT LE PRIX DU SERVICE

À noter : il sera possible de présenter sa poubelle moins souvent, dans ce cas le tarif sera moins élevé. Pour les déchets à recycler (emballages et papiers): le ramassage se fera pour tous les foyers en porte-à-porte une semaine sur deux.

Les pots de yaourts, barquettes de beurre, emballages de jambon et bien d'autres encore seront triés avec les emballages et les papiers ne seront plus séparés.

Une information précise sera apportée au habitants sur ce sujet.

URBANISME AVANCEMENT DU PLUI



L'enjeu majeur du PLUi est d'apporter à l'ensemble de la population de Saint-Lô Agglo, un cadre de vie cohérent et qualitatif pour aujourd'hui mais aussi d'anticiper et d'organiser le futur du territoire.

Lors de sa délibération de prescription, Saint-Lô Agglo a plus précisément défini les objectifs suivants :

La préservation et la valorisation des espaces naturels du bocage, de la Vire et des marais

L'équilibre entre créations d'emploi, de logements et d'équipements sur le territoire

L'aménagement des espaces d'innovation et de croissance Le renforcement de l'attractivité résidentielle.

La période électorale puis la crise sanitaire ont impliqué une pause de 10 mois pour le projet.

Pendant cette période, aucune réunion politique n'a été organisée sur le PLUi.



La fin de l'année 2020 et l'année 2021 sont consacrées à la phase réglementaire : élaboration du zonage, règlement et orientations d'aménagement et de programmation. Pour s'informerplus précisément sur ces documents, RDV sur le site internet du PLUi où des ressources sont à votre disposition.

2020-2021: Rendre possible et opérationnel ce projet d'avenir au service des habitants et des acteurs du territoire.

L'OPAH, UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ POUR BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitant a pour objectif de garantir la qualité du parc privé, son accessibilité, son adaptation au vieillissement et sa performance énergétique en mettant à profit les dispositifs de financement sur l'habitat.

Saint-Lô Agglo et ses partenaires accordent, sous conditions de ressources, des subventions aux propriétaires louant ou occupant des logements situés sur les communes de Saint-Lô Agglo.



Les aides de l'OPAH s'adressent aux propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur logement, sous conditions d'éligibilité :

- · dans leur résidence principale
- · dans un logement destiné à la location
- ou dans les parties communes d'une copropriété ou mono-propriété

CONDITIONS GÉNÉRALES

- logement de plus de 15 ans
- travaux réalisés par des professionnels
- travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention
- sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants

Le montant des aides varie selon le type de travaux réalisés, l'état initial et la localisation du logement, ainsi que le niveau de revenus des propriétaires. Il peut atteindre plus de 70 % du coût des travaux.

Pour bénéficier des aides de l'OPAH, les travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt des dossiers de demande de subvention.

TRAVAUX ÉLIGIBLES

- économie d'énergie
- adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
 - · réhabilitation d'un logement dégradé
 - réhabilitation d'un logement vacant

ATTENTION

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises labellisées « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).





© Saint-Lô Agglo www.saint-lo-agglo.fr



LA MÉDIATHÈQUE L





EN 2021, LA MÉDIATHÈQUE VOUS **ACCUEILLE PLUS LONGTEMPS**

Lundi et Mercredi: 15h - 19h Mercredi et Samedi : 10h30 - 12h30

NOUVELLES CONDITIONS D'EMPRUNTS



PENDANT



Romans, BD, Magazines et CD

Semaines

BILAN DE L'ANNÉE 2020 :



lecteurs actifs, dont 200 habitants de Thèreval

nouveaux inscrits, dont 21 résidant la commune nouveaux abonnements à la presse

LE TRIANGLE

Quelle drôle de saison que la saison 2020/2021! Nous aurons ouvert et fermé notre programmation, avec Divano Dromesa et un double-plateau, Hortzines Stara et les Marie-Jeanne! Coquille vide entre les deux! Hasard des différentes périodes de confinement et de restrictions sanitaires.

Qu'à cela ne tienne! Nous avons travaillé pour la saison à venir.

En avant-première, nous pouvons d'ores et déjà vous dire que nous serons très heureux de rouvrir les portes du Triangle le vendredi 8 octobre 2021 avec le groupe La Route des Airs, cinq musiciens pêchus qui nous viennent tout droit du vignoble

La musique de la Route des Airs mélange des références de la chanson française à divers influences internationales. En outre, le groupe rencontre et partage la scène lors de ses tournées avec de nombreux artistes comme Manu Chao, la Caravane Passe, HK ou encore les Saltimbanks.

La Route des Airs propose un spectacle familial, convivial où l'énergie communicative des 5 musiciens emporte le public dans ses multiples voyages.

N'hésitez pas à faire un petit tour sur YouTube!



UNE BOÎTE À LIVRES À LA CHAPELLE ENJUGER

Confectionnée et installée par les agents du service technique de la commune, cette boîte à livres est un nouvel espace de partage, destiné à offrir une seconde vie aux livres.

Chacun y est libre de déposer un livre, un coup de coeur, de le faire découvrir et de l'offrir à un prochain lecteur.



LES ASSOCIATIONS

BOUILLONNANT VALTHÈRF

C'est avec un plaisir que Le Bouillonnant Valthère vous retrouve pour vous donner de ses nouvelles! Le contexte actuel, peu favorable aux associations, impacte considérablement nos rendez-vous culturels qui favorisent les liens, les rencontres et les échanges mais nous profitons de ce ralentissement général pour faire germer et mûrir de nouveaux projets !!!

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU BUREAU POUR L'ASSOCIATION.

Le Bouillonnant Valthère a profité du changement d'année pour repartir avec un nouveau bureau. En effet, Edith Gautier, présidente de l'association depuis sa création a cédé sa place à Florence Beslon mais reste cependant active au sein du bureau. Un grand merci à Edith pour son investissement et sans qui l'association n'aurait pu voir le jour. Plusieurs membres sont également venus grossir les rangs de l'association, merci à eux, parce qu'on est plus fort à plusieurs!

RÉSIDENCE D'ARTISTES #2

En Mai, fais ce qu'il nous plaît!

Pari tenu, nous avons pu clôturer le samedi 22 mai la résidence #2 en présence des artistes !!!

Mathilde Gintz et Adeline Vieira sont revenues de Marseille et Valence pour 24h afin de nous présenter leurs productions et leurs travaux. Elles nous ont parlé de Thèreval avec une exposition de photographies réalisées sur notre territoire.

Elles nous ont raconté comment elles ont réalisé ce projet, interrompu par la crise sanitaire, comment elles ont vécu chez nous durant 8 semaines en évoquant leurs rencontres et leurs échanges avec les habitants et les enfants, leurs projections aussi parce qu'elles ont imaginé le devenir de notre village.





©Bouillonnant Valthère

Un grand merci à Adeline et Mathilde, qui ont réussi à mener à terme ce beau projet qui soulève beaucoup de questions sur notre territoire, un grand merci également aux habitants de Thèreval qui répondent toujours présents, suivent et participent à nos résidences. Nous remercions également tous nos partenaires qui sont rendus disponibles samedi, parce que sans eux rien ne serait possible!

Merci à la DRAC Normandie, la MSA Côtes-Normandes, la mairie de Thèreval, Saint-Lô Agglo, le Conseil Départemental de la Manche, l'entreprise Terréal et le CAUE de la Manche pour leur accompagnement et leur soutien.

APPEL A CANDIDATURE



résidence #3 d'artistes



RÉSIDENCE D'ARTISTES #3

Le Bouillonnant Valthère toujours optimiste a décidé de poursuivre son projet de résidence, avec une 3ème résidence ayant pour thème « Thèreval, un territoire, des ressources et des hommes ». et oui on enchaîne les projets!

Les artistes retenus pour ce 3ème projet, Fantin Dassonville, céramiste/danseur et Camille Orlandini, designer culinaire, seront accueillis à Thèreval dès le 28 juin 2021 pour une première semaine de résidence. Ils s'intéresseront aux ressources naturelles et humaines de notre territoire. De beaux projets en perspective tournés sur le partage et l'échange, autour d'une pratique, autour d'un repas.

DES PROJETS À VENIR, TRÈS PROCHAINEMENT ON ESPÈRE!

Rendez-vous dans les prochains mois pour la mise en route d'un chantier participatif, parce qu'il nous semble important de partager nos savoirs et de faire ensemble et pour le collectif. Nous vous communiquerons plus d'informations dans la prochain numéro du bulletin municipal ainsi que sur notre page Facebook :



📢 https://www.facebook.com/Bouillonnant-Valthère et notre compte instagram@bouillonnantvalthere

COMITÉ D'ANIMATION DE L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE ENJUGER

« Le Comité d'animation de l'école de La Chapelle Enjuger a pu malgré la crise sanitaire proposer des activités (vente de sapins, récupération papiers et objets personnalisés), qui ont permis de récolter des fonds pour les futures sorties scolaires des enfants et/ou l'achat de matériel.



Il a été décidé cette année comme l'an passé d'octroyer la somme de 250 € par classe à dépenser selon les besoins des maîtresses mais aussi 100 € à la garderie pour l'achat de matériels de bricolage, de jeux etc ... Merci à tous les parents pour leur mobilisation.

En espérant pouvoir reprendre rapidement nos activités et avoir de réels échanges et moments de convivialité.

Surtout prenez soin de vous en cette période difficile.

Mme Lepingard, La Présidente. »





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'HEBÉCREVON



Découvrez le projet «Danse africaine»

« Nous regrettons d'avoir dû annuler le carnaval qui plaît tant aux enfants, mais, malgré la crise sanitaire, nous continuons de soutenir financièrement certaines activités au sein de l'école.

Nous nous réjouissons que le projet «Danse africaine» ait pu se poursuivre pour toutes les classes.

Nous avons également aidé au financement du projet «Culture et Cheval» pour la classe des CP/CE1.

Pour l'instant, l'organisation de la kermesse est en suspens, nous attendons les prochaines consignes sanitaires pour la finaliser, s'il y a lieu.

en une exposition à la médiathèque Nous souhaitons retrouver nos manifestations dynamiques et chaleureuses le plus rapidement possible. Merci à chacun de rester investi au sein de l'association. A très bientôt

Marie, Secrétaire APE »

CLUB DE L'AMITIÉ

« L'année 2020 fut une année très blanche à cause du COVID ou il a fallu annuler toutes manifestations amicales : les rencontres du 2ème mercredi du mois qui comprenait belottes, marche à pied, scrabble, ...

Tout ce qui pouvait distraire et permettre de se retrouver autour d'un café gourmand. Ensuite, les voyages et les repas où l'on se retrouvait dans la bonne humeur.

Hélas, le COVID est toujours là : nous tenons à respecter les consignes pour protéger nos adhérants, pour qui la santé est primordiale.

Mais pour finir cette année 2020, nous avons concocté un panier garni afin de réconforter nos chers adhérants et leur donner un peu de bonheur. Le Club ne les oublie pas.

L'année 2021 commence comme s'est arrêté l'année précédente. Il faut attendre le feu vert pour de nouvelles rencontres. Nous souhaitons des jours meilleurs et retrouver bonheur joie et entrain.

On dit que l'espoir fait vivre !!!! Alors espérons, et à bientôt !

Votre Présidente, Yvette Delaune »



LES COPAINS D'ANTAN

L'association des Copains d'Antan, née fin 2020, a pour objectif de créer du lien social dans notre commune en créant diverses manifestations

Ses trois premiers projets sont les suivants:

• Organiser un marché dominical mensuel tous les premiers dimanches de chaque mois (d'avril à octobre) en privilégiant les circuits courts.

Les deux premiers marchés «des copains» se sont déroulés les 4 avril et 2 mai 2021. Ce fut une réussite malgré l'absence des stands non alimentaire qui n'étaient pas autorisés à déballer suite au décret n°2021-384 du 2 avril 2021. En avril, environ 300 personnes se sont déplacées pour découvrir les stands des 10 commerçants présents sur le marché. Le nombre de visiteurs a plus que doublé lors du marché de mai, puisque nous avons comptabilisé plus de 700 visiteurs.

· Ouvrir un café associatif tous les vendredis en fin d'après-midi dans le bourg de La Chapelle Enjuger. Ce café permettra de réunir les habitants autour d'un verre et participer aux diverses activités proposées par l'association (rencontres artistiques, conférences, troc de plantes, jeux de société...).

En raison de la pandémie de la Covid 19, ce projet ne peut être mis en place actuellement.

• Organiser diverses manifestations et évènements culturels sur la commune lorsque la situation sanitaire le permettra.

L'association remercie les exposants et les habitants de la commune qui, en soutenant ce marché, en font un moment convivial apprécié de tous.

Pour soutenir notre association, rendez-vous sur « HelloAsso » https://www.helloasso.com/associations/les-copains-dantan/adhesions [helloasso.com]

@copainsAntan

assocopainsdantan@gmail.com

Tel: 06.28.79.39.98



VERTHA

Aujourd'hui VERTHA compte une bonne soixantaine d'adhérents tenus régulièrement informés par le CA via la lettre «Verth'actualité». Elle sait aussi qu'elle pourra également compter sur le soutien du Conseil municipal dans la lutte qu'elle mène contre le projet du Conseil départemental.

Nous abordons maintenant la phase de pré-concertation en nous préparant à la phase de concertation tout en affirmant que ce projet qui est la seule alternative proposée n'a pas de sens ni de légitimité à nos yeux car totalement arbitraire. De plus, un aménagement du bourg de St Gilles serait plus intéressant pour les St Gillais (maintient des commerces), et bien moins coûteux du point de vue financier et écologique. Pour rappel, le coût est estimé à 30 millions d'euros, 27 hectares d'emprise sur les terres agricoles de Théreval pour un gain de temps de 50 secondes.

Plusieurs actions, dont une marche, des rencontres avec élus et préfecture, nous permettent de voir que notre démarche n'est pas dénuée de bon sens. En effet, en nous montrant force de proposition, nous sommes accueillis par les divers intervenants de façon intéressée.



Afin de mieux nous présenter, nous avons créé une vidéo mise en ligne sur la plateforme Youtube (chercher vertha). Nous relatons articles de presse sur notre page Facebook fvertha50180, et notre compte Instagram,

@verthaassociation.

Avec l'annonce du dernier confinement, nous avons dû nous résoudre à abandonner le projet que nous avions de planter un arbre sur le tracé, ce n'est que partie remise. Néanmoins, nos actions continuent avec notamment une pétition en ligne qui a dépassé les 2000 signatures, que nous vous invitons à signer (chercher pétition contournement de St gilles).

Alors aujourd'hui, Vertha pourrait être symbolisé par 3 axes Action, Mobilisation et Visibilité, qui ont tous le même but! Se battre contre ce projet fou et d'un autre temps contre la nature, la tranquillité de notre village, la défense du monde agricole, le gâchis de l'argent public...

Merci de votre soutien!

Contact: vertha@laposte.net

ENTENTE SPORTIVE D'HÉBÉCREVON

Jouer au tennis à Hébécrevon, c'est possible!

Demandez la clef au bar «Le Bon Accueil». Il vous en coûtera :

- 5 € pour 1 heure
- 30 € pour un abonnement annuel adulte
- 20 € pour un abonnement mensuel (pour les moins de 18 ans).

L'Entente Sportive d'Hébécrevon

LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT DE THÈREVAL

L'équipe du comité de fleurissement accueille l'ensemble des habitants et souhaite leur participation au concours des jardins et maisons fleuris.

Ceci est un encouragement pour toute l'équipe qui gère le fleurissement de votre commune, alors passionnés ou amateurs mais amoureux des belles plantes, inscrivez-vous... Cela est gratuit.

Un bon de participation, ci-dessous à découper, ou disponible en mairie est à remettre en mairie avant le 10 juillet. Un jury, choisi hors commune se déplacera courant juillet.

Pour le comité,				
Marie-Thé HOUSSET	&	Jean-Claude	RIHOUE	/



BULLETIN D'INSCRIPTION



Votre participation au concours des jardins et maisons fleuris 2021 est un encouragement pour toute l'équipe qui gère le fleurissement de votre commune. Alors passionnés ou amateurs de belles plantes, inscrivez-vous c'est gratuit.

Je soussigné(e) : Nom	
TÉLÉPHONE	iisons fleuris 2021 et autorise le jury a pénétrer dans ma
CATÉGORIE : cocher l'option choisie	
☐Balcons et fenêtres ☐Jardin (jusqu'à 500 m2) ☐Jardin (de 500m2 à 1000m2)	☐ Jardin (plus de 1000m2) ☐ Autres
Date:	Signature



Bon de participation à découper ou à télécharger sur le site internet www.thereval.fr, et à déposer en mairie avant le 10 juillet.

DERNIÈRES NOUVELLES

PROJET DE DÉVIATION DE SAINT-GILLES

Suite à la présentation du projet par Madame Adèle Hommet, Conseillère départementale de Saint-Lô 1, et par l'association VERTHA, le Conseil municipal s'est prononcé à bulletin secret contre le projet de déviation de Saint-Gilles (19 voix contre, 2 bulletins blancs pour 21 votants).

Cet avis a été formulé au vu des impacts importants de ce projet, à savoir :

- Coupure physique du territoire de Thèreval
- · Impact fort sur la biodiversité
- Artificialisation des sols (20 hectares de terres agricoles)
 - Impact sur les paysages
 - Impact sur les exploitations agricoles
 - · Nuisances occasionnées aux riverains

Le Conseil municipal a également exprimé son avis favorable à la sécurisation de l'axe Saint-Lô-Coutances (9 tués et 100 blessés depuis 2009).

Le Conseil municipal considère à ce jour que le projet de déviation Nord de Saint-Gilles ne présente pas d'utilité publique.

Le Conseil municipal demande au Conseil départemental de réexaminer son projet en étudiant d'autres scénarios, dans le respect des textes en vigueur luttant contre l'artificialisation des terres agricoles. Le Conseil municipal rappelle les objectifs fixés par le Gouvernement de protection des espaces naturels avec l'enjeu du "zéro artificialisation nette" dans le cadre du Plan de biodiversité.

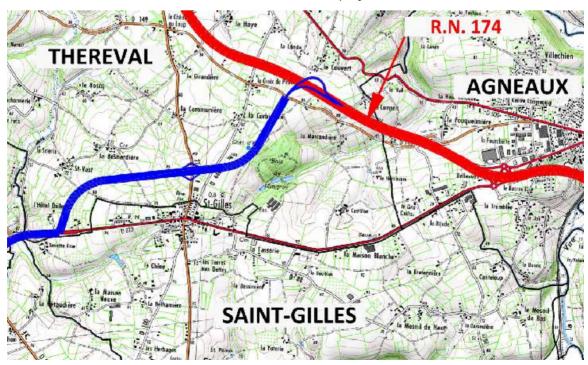
Toute artificialisation a un impact sur les risques d'inondation, de réchauffement climatique et sur la perte de biodiversité.

Le Conseil municipal de Thèreval demande au Conseil départemental de s'inscrire dans l'esprit de la Loi d'Orientation des Mobilités promulguée le 24 décembre 2019, permettant d'agir contre les dépendances à la voiture.

Le Conseil municipal demande au Conseil départemental d'organiser une réunion publique d'information pendant la période de concertation.

Le Conseil municipal invite les habitants de la commune de Thèreval et des alentours à émettre leurs avis lors des concertations mises en œuvre par le Conseil départemental, à compter du mois de septembre 2021. Un registre sera ouvert à la mairie à cette intention.

Cet avis est émis dans un état d'esprit constructif et le Conseil municipal sera amené à le réexaminer au vu du projet définitif.



MERCI AUX BÉNÉVOLES

Les associations locales jouent un rôle essentiel dans l'animation de la commune, et contribuent activement à son attractivité.

Depuis la crise sanitaire, les associations fonctionnent au ralenti mais les bénévoles continuent à oeuvrer dans l'ombre.

Qu'ils en soient vivement remerciés l

La municipalité souhaite mettre en lumière cette implication citoyenne et mettre en lumière ces personnes.

Aujourd'hui, c'est «René» qui est mis à l'honneur : nettoyer les vestiaires du foot, donner un coup de main pour des grillades, faire un tour des stades, ...

Merci René pour cette implication!

LE REGISTRE

des personnes vulnérab



René a dernièrement repeint les gardes corps et le club house

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES

UNE MISSION DU CCAS DE THÈREVAL

Dans le cadre du recensement des personnes à risques, il est demandé aux communes de constituer le registre des personnes vulnérables ou isolées afin de pouvoir informer et contacter celles-ci en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, catastrophes naturelles, épidémies...).

Il prévoit des interventions adaptées à l'urgence, pour lesquelles les maires reçoivent des instructions des préfets.

PEUVENT S'INSCRIRE

- Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile,
- · Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

La demande d'inscription peut être faite, soit par la personne elle-même, soit par un tiers (membre de la famille, médecin, intervenants au domicile, voisins, etc...)

L'inscription sur ce registre permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet. Cette inscription est facultative.

Pour ce faire, la fiche d'inscription est disponible par le biais du site internet de la commune de Thèreval ou à retirer en mairie.

La crise sanitaire a démontré l'importance de ce registre dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes les plus fragiles.

N'hésitez pas à en parler à vos proches, voisins : la solidarité est une des réponses les plus efficaces aux problèmes d'isolement !



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

XPOSITION DE PEINTURE À LA ÉDIATHÈQUE

JUSQU'AU 30 JUIN



PRÉSENTATION RÉSIDENCE D'ARTIS

VENDREDI 2 JUILLET 2021 19H

en présence des artistes Camille Orlandini, designer culinaire et Fantin Dassonville, céramiste et danseur

DU 7 AU 30 JUILLET

Retrouvez facilement toutes les informations et le dossier d'inscription sur www.thereval.fr

RENTRÉE SCOLAIRE

JEUDI 2 SEPTEMBRE

LES MARCHÉS LOCAUX DE THÈREVAL

MARCHÉ BIO ET LOCAL À HÉBÉCREVON

TOUS LES MERCREDIS, À PARTIR DE 16H30

MARCHÉ «DES COPAINS D'ANTAN» À LA CHAPELLE ENJUGER

1ER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS, LE MATIN



NUMÉROS **UTILES**

MAIRIE

13 rue Saint Martin 50180 THÈREVAL

02.33.05.05.59 mairie@thereval.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Vendredi : 15h à 18h

Mardi, Mercredi et Jeudi: 8h30 à 12h30

PERMANENCES DES ÉLUS

Gilles QUINQUENEL Mardi et Jeudi 9h à 12h Claudine WOLFF Mercredi 9h à 11h Thierry DUBOURG 17h à 18h Vendredi Nelly VILLEDIEU 10h à 12h Mardi Daniel ROUSSELLE Mardi 10h à 12h

MEDIATHÈQUE

Place Émile Letribot 50180 THÈREVAL

09.67.15.30.74 mediatheque@thereval.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Mercredi : 15h à 19h

Mercredi et Samedi: 10h30 à 12h30

ÉCOLES

LA CHAPELLE ENJUGER

02.33.55.64.24 ce.0501086J@ac-caen.fr

HÉBÉCREVON

02.33.05.60.66 ce.0501415S@ac-caen.fr

ST LÔ AGGLO

ACCUEIL

02.14.29.00.00 contact@saint-lo-agglo.fr

SERVICE URBANISME

02.14.29.00.30 urbanisme@saint-lo-agglo.fr

